



HAL
open science

Licence Économie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie. 2010, Université Toulouse 1 Capitole - UT1.
hceres-02035664

HAL Id: hceres-02035664

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035664v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 1 - Capitole

Demande n° S3110051359

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Economie

Présentation de la mention

L'École d'Économie de Toulouse (TSE) intègre en son sein plusieurs mentions de licences à dominante économique. Dans cette offre de formation désormais resserrée, la mention Economie a vocation à accueillir la majorité des jeunes bacheliers, les autres mentions proposées (bi-disciplinaires) s'adressant à un public averti des difficultés et de la sélectivité de ce type de formations. Déclinée en deux parcours sur les deux premières années (le troisième parcours annoncé n'étant pas décrit dans le présent dossier), Economie et gestion et Economie et informatique, elle offre une troisième année de licence d'économie avec entrée sélective ou pour le second parcours une poursuite en L3 dans le domaine informatique. Des réorientations vers une L3 AES sont également possibles.

Avis condensé

● Avis global :

Le dossier annonce trois parcours qui ont fait l'objet d'une évaluation différente : le dossier, souvent parcellaire, peu clair et mal rédigé, n'aide pas à l'appréciation de la qualité réelle de la formation proposée. L'absence d'un réel bilan de l'existant est regrettable.

Le parcours Economie et gestion, standard dans sa composition et son déroulement, s'appuie sur une équipe pédagogique de qualité et de l'environnement de TSE. Il est en adéquation avec l'offre de formation globale de l'Université Toulouse 1 et notamment avec celle de TSE (masters et magistères). On peut regretter l'absence d'innovation pédagogique qui ferait écho aux taux d'abandons importants de cette filière. Ce parcours constitue sans doute l'épine dorsale des formations aux niveaux L1 et L2 de TSE et a vocation à accueillir les réorientations en cours de licence des étudiants inscrits dans les mentions bi-disciplinaires.

Le parcours Economie et informatique, qui ne s'adosse que durant deux ans à la mention de licence, s'il est intéressant sur le plan pédagogique, pose un problème de positionnement et de lisibilité.

Enfin, le parcours Economie et langue n'est pas présenté dans le dossier et ne peut donc pas faire l'objet d'une évaluation.

● Points forts :

- La qualité de l'équipe pédagogique.
- Les contenus pédagogiques cohérents.
- L'intégration au sein de TSE.



- Points faibles :
 - Une absence de poursuite d'études de plein droit aux titulaires d'un L2 dans la même mention.
 - Parcours Economie et informatique mal construit.
 - Aide à la réussite des étudiants limitée.
 - Peu d'innovations pédagogiques.
 - Dossier insuffisamment renseigné sur la fiche RNCP, l'annexe descriptive au diplôme et le tutorat d'accompagnement.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

Alors que l'Université Toulouse 1 a choisi de décliner dans le domaine de l'économie ses diplômes bi-disciplinaires en mentions spécifiques, le choix de créer le parcours Economie et informatique, deux ans seulement dans cette mention (et sous forme d'un parcours) et une troisième année dans une seconde mention de licence n'est pas très lisible. Il pourrait être plus simple de créer au même titre que la mention Economie-droit ou Economie-mathématique une mention Economie-informatique, sur trois ans, ou à l'inverse de décliner l'ensemble de ces diplômes sous forme de parcours autour d'un tronc commun d'économie.

La difficulté posée par le choix de l'entrée sélective en L3 à TSE accompagnée seulement d'un accès de plein droit au L3 de la mention AES au sein du parcours SES pour les titulaires d'un L2 pourrait être amoindrie en prévoyant un parcours SES adossé à la mention économie, ainsi qu'en renforçant le dispositif d'aide à la réussite.

A l'avenir, le dossier gagnerait à être mieux renseigné et plus précis.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Le pilotage semble être fait plus au niveau de l'ensemble des licences de TSE qu'au niveau de la mention, ce qui n'est pas forcément incohérent compte tenu de la forte interdépendance entre ces dernières. Cela nécessite de s'interroger en revanche sur l'effectivité du pilotage de la mention comme une entité propre, la réunion annuelle de l'ensemble des enseignants et la présence de responsables d'UE n'étant qu'un strict minimum. De plus, la mention prévoit des responsables d'années et un responsable global.

A noter que le parcours Economie et informatique, adossé à la mention Economie en L1 et L2 seulement, pose la question de l'effectivité du pilotage de l'équipe pédagogique sur les trois années de la licence.

2 ● Projet pédagogique :

Il s'agit d'un projet pédagogique de qualité, pensé en cohérence avec la carte de formation de TSE. Les particularités de la sélection à l'entrée du L3 et du parcours Economie -informatique ne permettent pas de percevoir réellement la mention comme un ensemble cohérent sur trois ans.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Les innovations pédagogiques que doit permettre le plan réussite licence sont très limitées et assez traditionnelles dans la forme, ce qui constitue un point faible du dossier. La seule question de l'orientation ne saurait résoudre les difficultés rencontrées par un public hétérogène qui intègre une filière dont les taux d'échec sont importants.



4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Clairement positionnée pour une poursuite d'études en master, la mention est construite en cohérence. En revanche, l'absence de positionnement de licences professionnelles comme possibilité de poursuite d'études est regrettable pour les étudiants qui découvrirait en cours de cursus ne pas avoir vocation aux études longues. L'implantation de la licence dans l'Ecole d'Economie de Toulouse (TSE) offre en soit une visibilité et une attractivité particulière.

La principale difficulté provient de l'absence de L3 accessible de plein droit pour les étudiants titulaires d'un L2 dans la même mention.